

II. DEMOGRAPHIE

Introduction

Les projections démographiques officielles, estiment la population de la région de Saint Louis à 946432 habitants en 2012 (7% de la population du Sénégal), avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,4% par rapport à 2002. La densité de population est de 49 habitants au km². L'effectif de la population masculine est inférieur à celle des femmes, avec un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes.

II.1 Analyse de la pyramide des âges

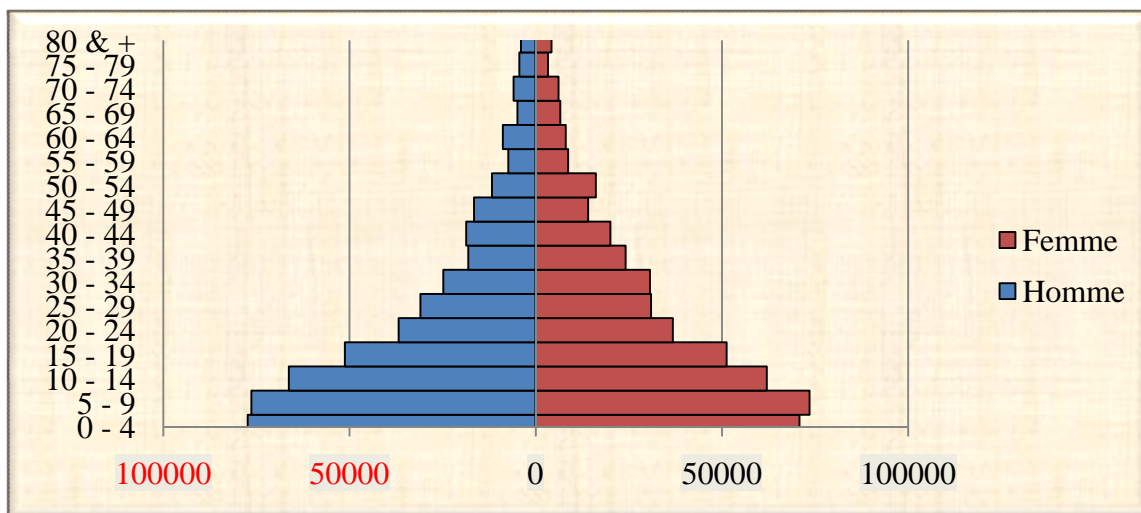
II.1.1 Pyramide des âges observée

La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent plus de 16% de la population. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre l'importance des moins de 15 ans constituant 46% contre 48 % d'adultes (15-59 ans). Il est à noter que les vieux constituent 6% de la population de Saint Louis en 2012, ce qui donne un taux de dépendance (mesure l'incidence socio-économique) de plus de 107%. Ce taux de dépendance élevé induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi.

L'allure de la pyramide des âges avec une large base et se rétrécissant vers le sommet est caractéristique d'une population très jeune qui est sans doute la résultante d'une forte natalité et d'une mortalité soutenue caractéristique des pays sous développés qui ont entamés leurs transitions démographiques.

Les adolescents (10-19 ans) constituent plus de 25% de la population. Pour la population scolarisable Les projections de l'année 2012, estiment la population de 3 à 6 ans à 122114 enfants, celle de 7 à 13 ans à 192913 enfants et celle de 14 à 19 ans à 126564 enfants. Ces sous-populations représentent respectivement 13%, 13% et 13,28 % de la population totale, soit une population scolarisable de 441 591 enfants représentant plus de 46% de la population régionale d'où une forte demande scolaire à Saint Louis.

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de Saint Louis en 2012



Source : Traitement des données projections ANSD 2012

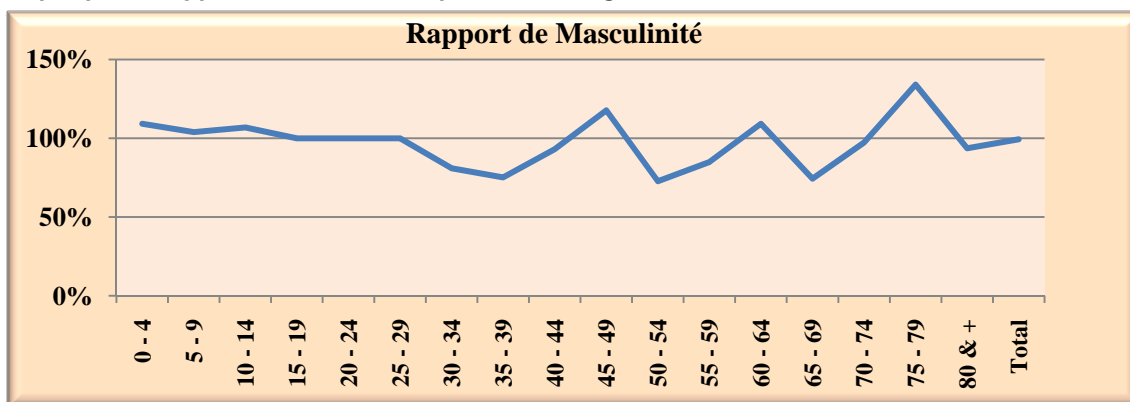
II.2 Les indices de structure

II.2.1 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité permet d'indiquer la répartition par sexe de la population. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population. Les projections estiment l'effectif des hommes à 464563 individus et celui des femmes à 481899 individus soit, un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 25 ans et de 75 ans et plus. Par contre dans le groupe d'âge 25-65 ans (majorité de la population potentiellement active), l'effectif féminin est prédominant. L'explication réside essentiellement, dans un solde migratoire favorable aux hommes à partir de 25 ans et, éventuellement dans une espérance de vie meilleur pour les hommes au de là de 75 ans.

Graphique 2: Rapport de masculinité par classe d'âge en 2012

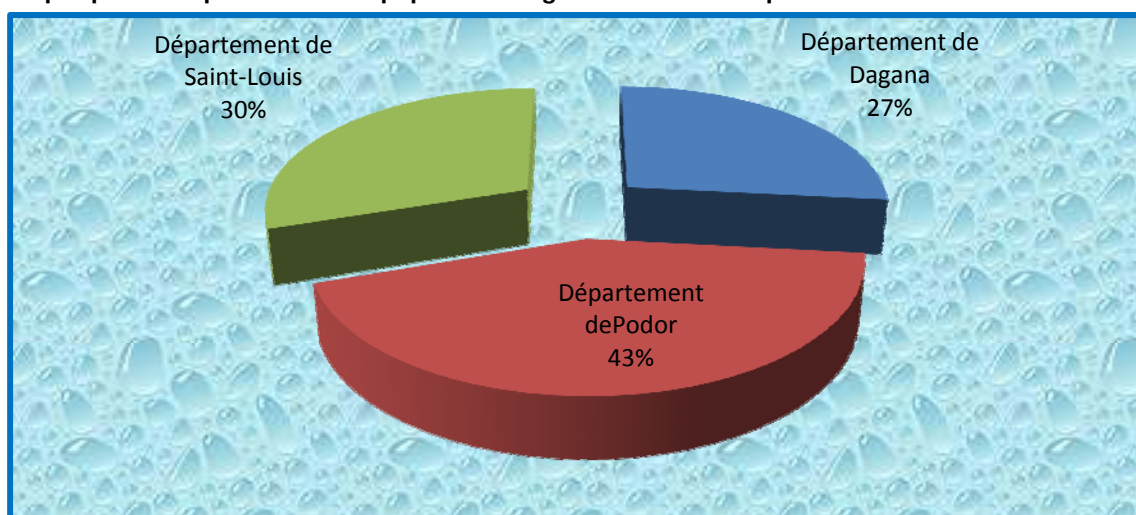


Source : Traitement des données projections ANSD 2012

II.2.2 Répartition spatiale de la population

La région de Saint-Louis est subdivisée en trois départements : Dagana, Podor et Saint-Louis et sept (7) arrondissements. Le nombre de collectivités locales s'établit à 38 soit 19 communes, 18 communautés rurales et la région. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives. La densité régionale moyenne est de 48,6 d'habitants au km² avec des disparités selon le département. Le département de Podor avec 399 546 habitants concentre 43% de la population régionale sur 68,02% du territoire soit une densité de 30,9 habitants/km², la plus faible. Le département de Saint-Louis abrite une population de 279 427 habitants constituant 30% de la population totale répartie sur seulement 4,62% de la superficie régionale d'où la plus forte densité 317,9 habitants/km² alors que Dagana représente 27% avec ses 246 957 Habitants et une densité moyenne de 47,4 habitants au km².

Graphique 3 : Répartition de la population régionale selon le département



Source : ANSD

Tableau 1 : Effectif de la population par sexe, superficie et densité par département en 2011

NOM LOCALITE	Effectif 2002			Effectif 2011			Superficie (km ²)	Densité 2011 (hbts/km ²)
	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL		
REG. SAINT-LOUIS	335 758	358 475	694 233	454 011	471 919	925 930	19 034	48,6
DEP. DAGANA	96 115	96 529	192 644	125 058	121 899	246 957	5 208	47,4
DEP. PODOR	135 725	152 231	287 956	190 961	208 585	399 546	12 947	30,9
DEP. SAINT-LOUIS	103 918	109 715	213 633	137 992	141 435	279 427	879	317,9

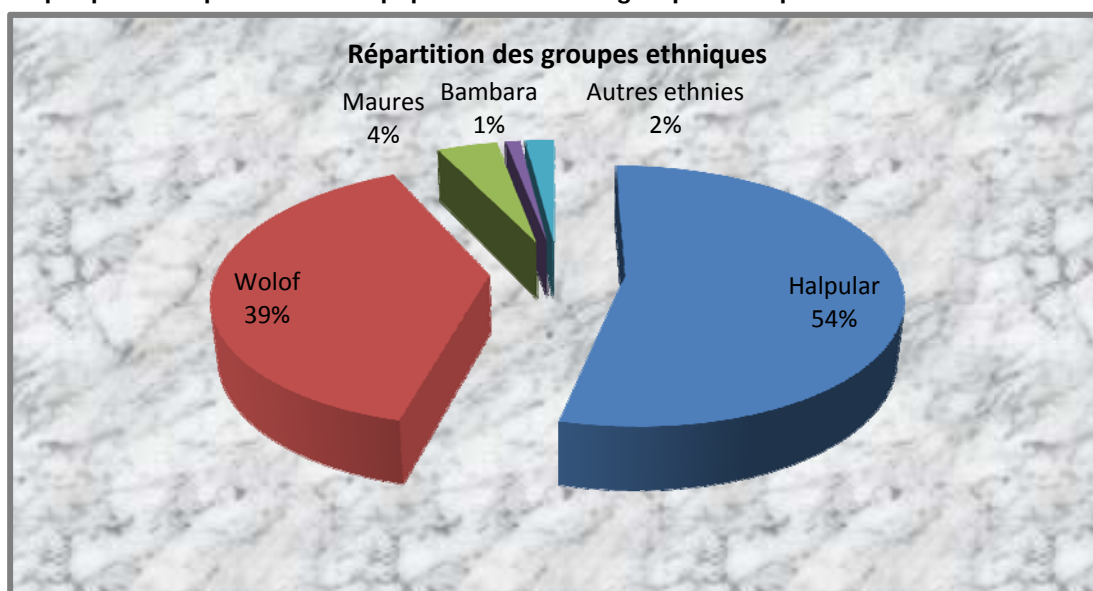
Source : RGPH III, Projections démographiques

II.2.3 Les groupes ethniques

La région de Saint-Louis demeure une zone de résidence d'une diversité d'ethnies. Les ethnies Wolof et Halpularen sont les mieux représentées dans la région avec respectivement 39% et 54%. La communauté Pular est de loin l'ethnie

numériquement dominante représentant plus de la moitié de la population régionale soit 54% résidant pour l'essentiel dans le département de Podor. Les Wolofs constituent le second groupe ethnique dominants localisés majoritairement dans les départements de Dagana et Saint-Louis. On rencontre dans la région beaucoup de minorités ethniques notamment des Maures (4%), des Bambara (1%), des Sérers (0,8%) etc.

Graphique 4 : Répartition de la population selon le groupe ethnique



II.2.4 Urbanisation

Dans la région de Saint-Louis, la population urbaine est estimée en 2011 à 407761 habitants soit un taux d'urbanisation de 44,0%. Entre le premier Recensement Général de la Population (1976) et 2011, la part de la population urbaine a augmenté en moyenne de 2,5% par an dans la région. Le département de Saint-Louis apparaît de loin comme le plus urbanisé avec un taux d'urbanisation de 76,8% et concentrant plus de la moitié de la population urbaine de la région (52,6%). Le département de Podor est le moins urbanisé soit un taux d'urbanisation de 20,8% derrière Dagana (44,6%).

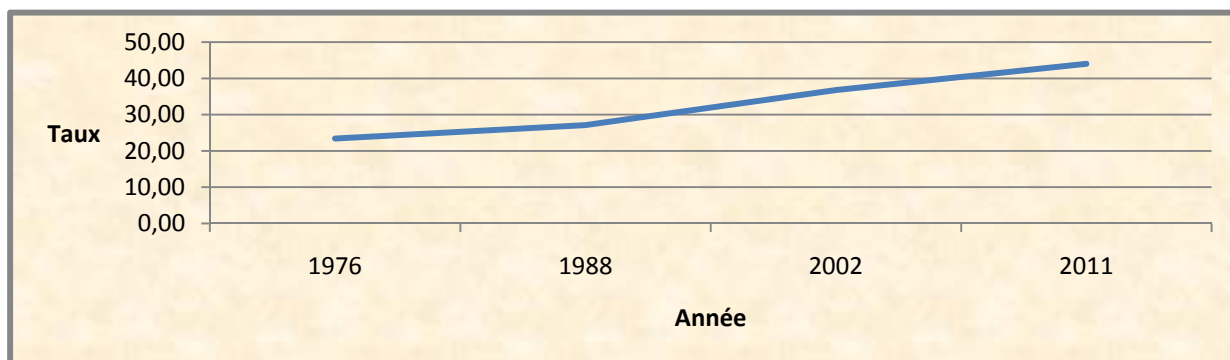
La part des départements de Podor et Dagana dans la population urbaine de la région s'élève respectivement à 20,4% et 27%.

Tableau 2: Evolution des taux d'urbanisation de 1976 à 2011

Régions	1976	1988	2002	2011
Saint Louis	23,4%	27,1%	36,8%	44,04%
Sénégal	34%	39%	40,7%	—

Source : EDSV

Graphique 5 : Evolution du taux régional d'urbanisation de 1976 à 2011



Source : EDSV

II.2.5 Femmes en âge de reproduction (FAR)

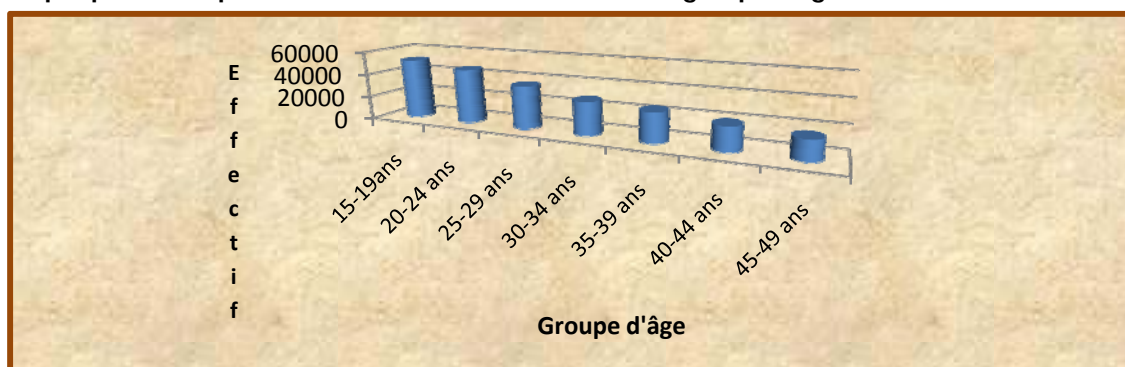
L'effectif des Femmes en Age de Reproduction est estimé en 2011 à 223158 individus représentant 47,3% de la population féminine totale de la région. Les effectifs des FAR sont inversement proportionnels à l'augmentation de l'âge entre 15 et 49 ans. La plus forte proportion de femmes en âge de reproduction soit 23% a moins de 20 ans. Un peu plus d'une FAR sur cinq (21%) a un âge compris entre 20 et 24 ans. Les femmes ayant des âges compris entre 39 et 44 ans ou 45-49 ans constituent seulement 9% et 7% respectivement.

Tableau 3 : Répartition des femmes en âge de procréation par groupe d'âge

Age	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	Ensemble
Effectif	51400	46155	36223	28118	24899	19929	16437	223158
Proportion	23%	21%	16%	13%	11%	9%	7%	100%

Source : EDS V

Graphique 6 : Répartition du nombre de FAR suivant le groupe d'âge



Source : EDS V

II.2.6 Etat matrimonial de la population

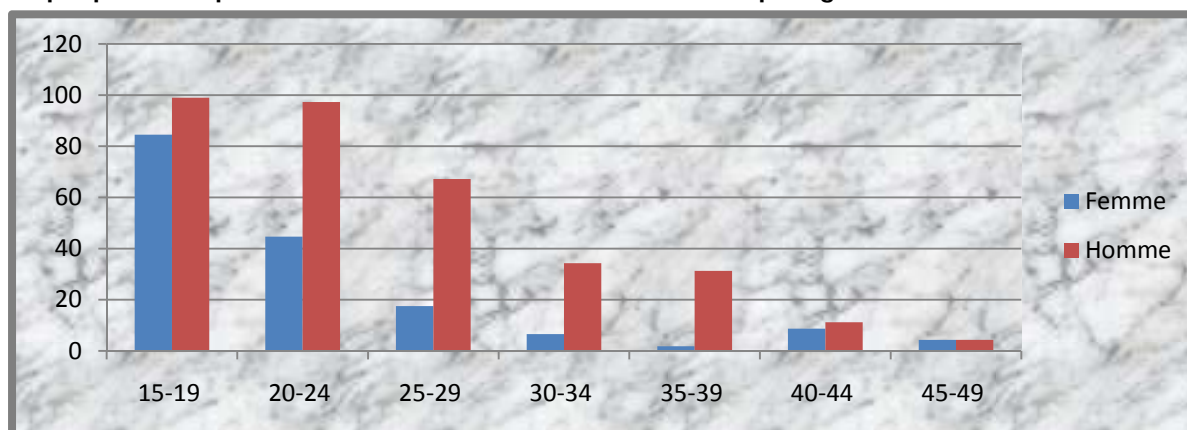
Le tableau ci-dessous présente la répartition des femmes et des hommes selon leur état matrimonial au moment de l'enquête.

Pour les femmes de 15-49 ans, 63,9% d'entre elles et 34,4% des hommes de 15-59 ans étaient en union au moment de l'enquête.

Dans la région de Saint-Louis, l'union se réduit quasiment au mariage, 99,7% des femmes et tous les hommes déclarés en union, étant effectivement mariés. Seulement 0,2 % des femmes vivaient avec un conjoint sans être mariés (union consensuelle). Le célibat concernait 32,7% des femmes et 65,2% des hommes (29 % des femmes et 56% des hommes au niveau national) ; La proportion de divorcés était de 1,7% chez les femmes et de 0,4% pour les hommes. Environ 1,3% des femmes étaient veuves. Le calendrier de la nuptialité plus tardif chez les hommes explique les plus forts pourcentages d'hommes encore célibataires. La pratique de la polygamie explique en partie les faibles proportions de divorcés et de veufs parmi les hommes.

Les proportions de femmes célibataires diminuent rapidement avec l'âge, passant de 84,5% à 15-19 ans à 17,5% à 25-29 ans et à 10,5% à 35-44 ans ; après 45 ans, le célibat est à 4,3%. Inversement, la proportion de femmes mariées augmente avec l'âge. Elle passe de 14,1% à 15-19 ans à 54 % à 20-24 ans, pour atteindre son maximum à 35-39 ans (92,2 %). Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue rapidement avec l'âge, à l'inverse du pourcentage de mariés. Les hommes se marient plus tard : à 20-24 ans, 97,3% sont encore célibataires contre 44,7 % chez les femmes.

Graphique 7 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge



Source : EDS V

II.2.7 Niveau et tendance de la fécondité

Le Sénégal dispose d'une bonne série d'Enquêtes Démographiques et de Santé qui ont permis d'avoir une bonne appréciation du niveau et des tendances de la fécondité. Pour la mesure du phénomène de la fécondité trois indicateurs sont souvent utilisés notamment le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), et la Descendance Finale (DF).

L'Indice Synthétique de Fécondité (ou indice conjoncturel de fécondité) qui mesure le nombre moyen d'enfants qu'une femme en fin de vie féconde mettrait au monde si elle était soumise, à chaque âge, aux taux de fécondité du moment demeure le meilleur indicateur pour comparer l'intensité de la fécondité courante entre différents groupes de femmes. Le taux de natalité au Sénégal est passé de 42‰ (RGPH, 2002) à 37,4‰ (EDS V, 2010/2011) soit une baisse de 1,4% en moyenne par an.

La région de Saint-Louis avec une descendance finale de 5 enfants selon les résultats de l'EDS V 2010-2011 est apparue comme une zone de forte fécondité malgré une baisse. Une entrée précoce dans la vie féconde avec un âge au premier mariage et un âge à la première maternité relativement bas soit respectivement ? ans et ?ans constitue un facteur important déterminant une forte fécondité.

II.2.8 La contraception

D'une manière générale, la pratique contraceptive dans la région de Saint-Louis est faible malgré la volonté politique déclarée des différents gouvernements qui se sont succédés au Sénégal et les nombreuses dispositions prises pour encourager la planification des naissances. Contrairement à ce que pouvait laisser croire une tendance générale d'une fécondité en baisse, la pratique contraceptive est demeurée faible dans la région comme pour l'ensemble du pays globalement même si la connaissance des méthodes contraceptives est forte. En effet, 94,1% des femmes et 97,5% des hommes de 15-49 ans connaissent au moins une méthode contraceptive quelconque contre 93,8% et 95,5% respectivement pour une méthode moderne.

Selon les résultats de l'EDS V, 17,7% des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisent un moyen de contraception quelconque et 16,1% une méthode moderne. Les méthodes les plus utilisées sont la pilule (8,5 %), et les injections (4,7 %).

II.2.9 Niveau et tendance de la mortalité des enfants

De 52% lors de l'ESD IV (2005), le quotient de mortalité infantile a atteint 59 ‰ (EDS V, 2010/2011), soit une hausse de 13,5%. Cependant, pour la même période, les quotients de mortalité infanto juvénile et juvénile ont connu des baisses respectives de 2,2% et 19 %.

Principal indicateur de l'état de santé de la population, la mortalité infantile qui a connu une hausse entre 2005 (EDS IV) et 2010 (EDS V) pose un réel paradoxe inquiétant pour la région vu la multiplication des programmes de santé, notamment de vaccination, de la connaissance des conditions d'hygiène et de l'état nutritionnel des enfants, etc.

En dépit de la baisse enregistrée entre les EDS IV et V, la mortalité juvénile et la mortalité infanto juvénile demeurent toujours globalement très fortes dans la région.

II.2.10 Taux de séroprévalence du VIH/Sida

D'une manière générale, la prévalence du sida au Sénégal demeure très faible comparativement à ce qui se passe dans beaucoup de pays africains vu que notre pays s'est engagé très tôt, dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles et dès le début des années 80, un programme de lutte contre le sida a été mis en place.

Ainsi, le Sénégal présente un taux de séroprévalence de 0,7% tous sexes confondus chez les personnes âgées de 15-24 ans testées selon les résultats de l'EDS V. Les résultats du tableau ci-dessous montrent que dans la région de Saint-Louis 0,4% des adultes âgés de 15-49 ans sont séropositifs contre 0,7 % au niveau national. Le taux de séroprévalence chez les femmes de 15-49 ans est estimé à 1,2%(0,8 % pour le Sénégal) et il est supérieur à celui observé chez les hommes du même groupe d'âges qui est de 0,5 %. Il en résulte un ratio d'infection entre les femmes et les hommes de 2,4 ; autrement dit, il y a 240 femmes infectées pour 100 hommes. Les femmes semblent nettement plus vulnérables que les hommes à l'infection au VIH.

Conclusion

La rétention de l'information par les services de santé depuis trois ans a rendu le secteur moins visible c'est pourquoi nous avons eu recours aux données des enquêtes de l'EDS-MICS 2010 2011 pour voir la situation du secteur au niveau régional.